

# ETAIN | INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Juillet 2007

## A PROPOS DE LA SECURITE ET DES EFFECTIFS DE LA GENDARMERIE

Début juin, j'ai rencontré le Capitaine TOKARSKI commandant la Compagnie de Gendarmerie de la circonscription de VERDUN.

Ensemble nous avons fait le point sur les problèmes de sécurité et de délinquance générale à ETAIN, dans le canton et les plus importantes communes du Nord Meusien.

J'ai rappelé les engagements ministériels pris dans une lettre aux Maires de France en Septembre 2002. Promesse était faite que : **«la Gendarmerie serait dotée en moyens importants en personnels et matériels dans le cadre d'une réorganisation afin d'optimiser son offre de sécurité pour l'ensemble des territoires sur lesquels elle exerce sa surveillance.»**

J'ai évoqué mon constat partagé par trois autres maires des plus grosses communes du canton: la création des Communautés de Brigade n'est pas une réussite dans un milieu rural comme le nôtre ; les maires se sentent abandonnés.

Quand des citoyens signalent la présence de malfrats et que la gendarmerie d'Etain n'est pas de service, que celle de Boulogny ou de Fresnes intervient une demi heure plus tard... on voit bien la conséquence des distances à parcourir.

Je lui ai rappelé que les plaintes doivent être déposées en gendarmerie et uniquement en gendarmerie.

J'ai déploré les lenteurs de la justice, faute de moyens humains suffisants.

Pour ce qui concerne notre Communauté de Brigade ETAIN - FRESNES-EN-WOËVRE et SPINCOURT, nous n'avons aujourd'hui plus que **six officiers de police judiciaire (OPJ) contre neuf voici deux ans**, les congés de maladie n'étant pas remplacés.

Le policier municipal a des tâches spécifiques (lire au verso). La Brigade de Gendarmerie a les siennes.

La municipalité est confrontée à des incivilités diverses et notamment au parc paysager de la Vignette: dégradations de jeux pour les enfants, bouteilles cassées, des actes qui suscitent à juste titre le mécontentement des riverains et de la municipalité obligée d'organiser un nettoyage régulier des débris divers trois ou quatre fois par semaine. C'est pourquoi, j'ai sollicité un îlotage piéton de nos gendarmes à la

Vignette dans la soirée, après 21 heures.

Engagement a été pris par le Commandant de Compagnie d'essayer d'organiser un passage deux ou trois fois par semaine.

Je lui ai rappelé ma demande de création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qui a été faite en 2000, et renouvelée régulièrement depuis cette date sans résultat.

Dans les prochains jours, je vais à nouveau m'adresser aux autorités de l'Etat en faveur de la création d'un tel comité, de même que je vais solliciter un renforcement des effectifs de notre Communauté de Brigade, puisque désormais **« tout devient possible »** ainsi que vient de le déclarer le Chef de l'Etat.

Pour sa part, la municipalité est bien déterminée à poursuivre sa politique de soutien à tout le tissu associatif, sportif et culturel, élément important de lutte pour la prévention de la délinquance. Mais cela ne suffit pas. Il faut plus de proximité dotée des moyens humains d'Etat indispensables comme je l'ai toujours demandé.

**Jean PICART, Maire d'ETAIN  
Conseiller Général**



### ORGANISATION DU 13 JUILLET 2007

- 20h : Rassemblement des autorités et d'un détachement du 3ème RHC Place de l'Hôtel de Ville. Petit concert de l'Harmonie Stainoise avec la participation des pompiers.
- 20h30: Vin d'honneur ouvert à tous et distribution des à 21h lampions
- 21h: Départ en cortège avec l'Harmonie Stainoise vers le stade municipal
- De 21h Bal avec buvette et restauration à 2h:
- 23h: Feu d'artifice

## UN POLICIER MUNICIPAL UTILE

Depuis octobre 2004, l'activité du Policier Municipal est très diversifiée. Son bilan est le suivant :

### 2004 :

- 52 requêtes traitées,
- 10 actes de police funéraire (*pose ou vérification de scellée, ou de bracelet*).
- 9 foyers surveillés en l'absence des occupants,
- 44 enquêtes administratives.
- 20 écrits de police administrative (*arrêtés municipaux et des courriers*),
- 26 écrits de police judiciaire (*rapports d'information, procès-verbaux de contravention et contravention par timbre-amende*).

### 2005 :

- 351 requêtes,
- 25 actes de police funéraire.
- 34 foyers surveillés,
- 169 enquêtes administratives.
- 29 écrits de police administrative,
- 44 écrits de police judiciaire.

### 2006 :

- 378 requêtes,
- 32 actes de police funéraire.
- 23 foyers surveillés,
- 217 enquêtes administratives.
- 46 écrits de police administrative,
- 16 écrits de police judiciaire.

### 2007 :

- 180 requêtes,
- 11 actes de police funéraire,
- 9 foyers surveillés,
- 58 enquêtes administratives.
- 28 écrits de police administrative,
- 13 écrits de police judiciaire.

Depuis 2004, plusieurs services continuent de solliciter la Police Municipale.

**La diversité des actions de la Police Municipale consiste en :**

- Assurer la sécurité aux entrées et sorties d'école,
- Assurer une surveillance générale de la commune par des patrouilles portées,
- Assurer une présence physique par des patrouilles pédestres en centre-ville et sur les aires de jeux,
- Profiter de ces missions pour assurer une proximité avec la population,
- Surveiller le stationnement avec une consigne particulière de prévention, puis de verbalisation,
- Organiser les campagnes de destructions de nuisibles (tir aux corneilles, piégeage),
- Gérer les manifestations et activités commerciales occupant le domaine public (marché, commerçants réguliers, fêtes, camions, cirques),
- Effectuer des enquêtes de salubrité relevant de la DDASS,
- Assurer la police funéraire,
- Assurer les dispositions et correspondances liées à l'Influenza Aviaire,
- Contrôler le démarchage sur la commune,
- Etablir le Plan Communal de Sauvegarde imposé par la loi,
- Surveiller le respect du règlement de la baignade.

## LES TRAVAUX AU CENTRE VILLE

Les travaux de requalification du Centre Ville sont en-cours.

- **Enfouissement des réseaux secs** : terminé
- **Pose des bordures neuves** : semaines 26 à 33
- **Enrobés de couleur sur les trottoirs** : semaine 34
- **Terrassement et pose de pavés granit** : sur la place semaines 35 à 41
- **Paysager** : semaines 45 à 48 (les vieux arbres de près de 80 ans seront remplacés sur les côtés de la place)

**Rappel** : un passage piéton très utile a été créé entre la place du Bosquet et l'Hôtel de Ville.

**Stationnement possible** dans la cour commune au CEMDO, l'Harmonie et Handisport.

## UN NOUVEAU PROJET

Le Conseil Municipal a revu à la baisse le projet de construction du Judo, trois tatamis, faute d'avoir obtenu des subventions suffisantes.

Le nouveau projet, beaucoup moins coûteux, s'élève à 596 100 € H.T. et regroupe Handisport et le Judo, avec des subventions possibles plus importantes.

## BAIGNADE

Elle sera ouverte à compter **du dimanche 8 juillet 2007 au dimanche 19 août 2007**. Julien HATTON et Rémi TINTI assureront la surveillance par alternance, une semaine sur deux.

**Horaires d'ouverture** : tous les jours de 13 h 30 à 19 h.

En dehors de ces dates et de ce créneau horaire, **le site est strictement interdit** ; la commune ne pourra être tenue pour responsable si un incident venait à survenir.

En cas de mauvais temps, le site ne sera pas accessible.

Afin que ce lieu de détente reste agréable à tous, nous vous remercions de le respecter.

## RECENSEMENT DES PERSONNES ISOLEES

Dans la perspective d'une canicule éventuelle, la ville organise un recensement des personnes fragiles et isolées destiné à mieux les informer voire à les contacter en cas de besoin.

Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap, vous avez déjà souffert des précédentes vagues de chaleur, vous êtes malade, vous vivez seule, faites vous connaître auprès de la Mairie d'Etain en téléphonant au 03.29.87.10.35.